



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N° 08/2019

**Achat de poubelles pour les déchets urbains non soumis
à la taxe sur les déchets**

Dates proposées pour les séances :

Commission des finances :

mardi 11 juin 2019

lundi 17 juin 2019 (réserve)

Salle de Municipalité, Maison Jaune, Cully

Commission ad hoc : à convenir



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

Le présent préavis concerne l'achat de poubelles pour les déchets urbains non soumis à la taxe sur les déchets. Ces poubelles récoltent les petits déchets sur l'espace public. Elles permettent de distribuer les cornets pour le ramassage des déjections canines et font également office de cendriers.

L'objectif du préavis est l'acquisition de 55 poubelles qui seront implantées principalement dans les bourgs. Pour les zones de vignoble, campagne et forêt, les 58 autres poubelles ne seront pas changées mais unifiées selon le modèle existant déjà sur la commune et qui ne nécessite pas d'investissement.

Aspects techniques

a) Situation actuelle :

- Le territoire communal est équipé de 113 corbeilles à déchets, destinées à la récolte des déchets urbains non soumis à la taxe sur les déchets.
- Il existe au minimum 5 modèles différents, de couleurs et matériaux différents.
- Equipés parfois de cendriers.
- Equipés parfois de distributeurs de sacs de différentes couleurs et de formats différents pour les crottes de chiens.
- Certains modèles sont fixés contre des murs, d'autres sont fixés au sol.
- Les ouvertures et les contenances sont différentes.

b) Constat général :

- L'installation des corbeilles à déchets a été réalisée au coup par coup, sans réelle réflexion d'intégration.
- L'introduction de la taxe sur les déchets a comme conséquence que les corbeilles sont utilisées par des citoyens peu scrupuleux qui y déposent de manière sauvage leurs déchets (couches culottes, restes de nourriture, journaux, etc.).
- Les modèles sont pour la plupart vieux et plus adaptés à notre époque.
- Il n'y a pas d'unité dans les modèles.
- La voirie doit être équipée différemment en fonction des modèles (clés, sacs).
- L'eau de pluie s'infiltré dans certains modèles.
- Certains modèles ne donnent pas un sentiment de propreté.
- La contenance des modèles n'est plus adaptée.

Proposition de concept

Dans les bourgs :

- Equiper les bourgs avec un nouveau modèle de poubelles à déchets.
- Identique sur toute la commune.
- Etre attentif à l'intégration des poubelles dans les bourgs.
- Installer aux endroits stratégiques, parkings, places publiques, points de vue, bancs publics, kiosque, entrées ou sorties des places.

- Privilégier les lieux de passages.
- Eviter d'installer des poubelles à proximité ou devant des monuments, tels que fontaines, façades, arbres.
- Ne pas masquer la vue, privilégier le panorama.

Dans le vignoble :

- Réutiliser le modèle de poubelles à déchets actuel.
- Unifier le modèle sur tout le vignoble.
- Etre attentif à l'intégration des poubelles dans le vignoble.
- Installer les modèles avec distributeurs de sachets à crottes de chiens au début et fin des chemins ; limiter les poubelles sur les chemins.
- Ne pas masquer la vue, privilégier le panorama ; positionnement côté coteau plutôt que côté lac.
- Equiper les tonnelles, points de vue, bancs publics.
- Faciliter le travail de collecte des déchets.

Les hauts de la commune, campagnes et forêts :

- Réutiliser le modèle de poubelles à déchets actuel.
- Unifier le modèle sur tout le territoire.
- Etre attentif à l'intégration des poubelles.
- Privilégier l'installation des poubelles aux carrefours, arrêts de bus, zones de rencontre, cheminements piétonniers.
- Ne pas masquer la vue, privilégier le panorama. Positionnement côté montagnes plutôt que côté lac.
- Equiper les chemins pédestres, les haltes avec bancs publics, les parkings.
- Faciliter le travail de collecte des déchets, ne pas suréquiper.

Gares CFF :

- Toutes les gares sont équipées de poubelles ; la gestion est du ressort de Railclean.

Arrêts des bus publics :

- À charge de la commune.

Cimetières :

- Pas de poubelles dans les cimetières.
- Installation d'un «ruclon à compost» pour les déchets verts des tombes.

Place d'Armes et quai de l'Indépendance :

- Les poubelles existantes disposées face au lac seront supprimées et remplacées par les modèles «bourgs» positionnés aux accès de la place et du quai (Cheminet, kiosque, sauvetage, wc maisonnettes, STREL).

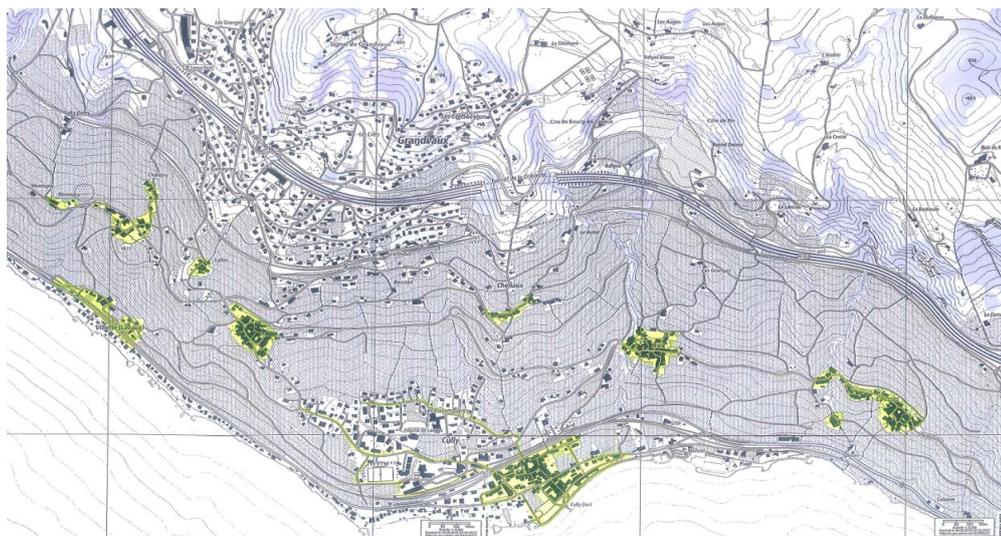
Ces poubelles seront groupées avec la nouvelle signalétique.

Plages :

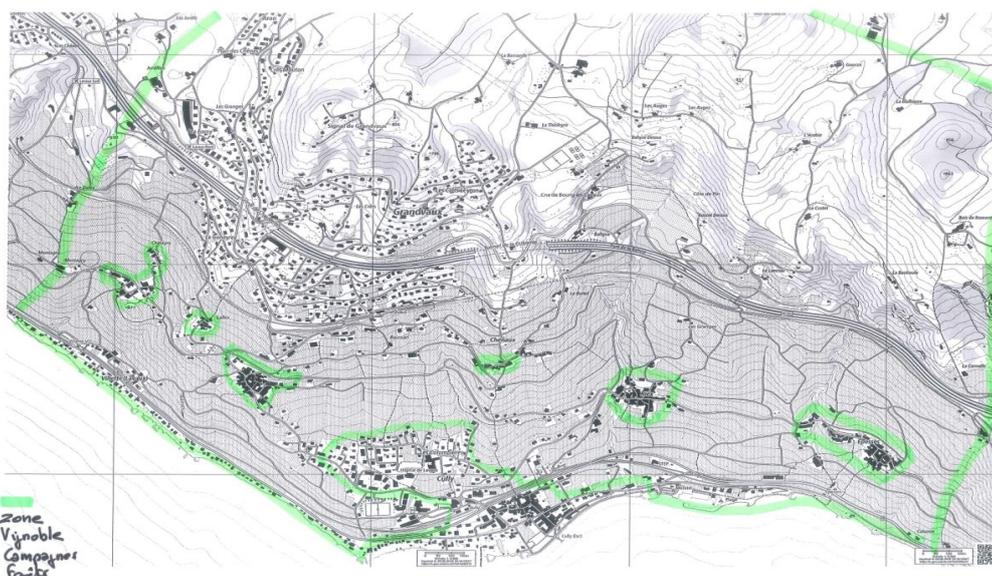
- | | | |
|-------------------------------|-------------------------------|------------|
| ➤ Sauvetage Vilette | modèle Puzzle | 110 litres |
| ➤ Plage de Grandvaux | modèle Puzzle | 110 litres |
| ➤ Plage du Bain des Hommes | modèle Puzzle | 110 litres |
| ➤ Plage du Bain des Dames | modèle Puzzle | 110 litres |
| ➤ Plage d'Epesses | containeur en haut du passage | 800 litres |
| ➤ Plage de Moratel et camping | gestion par la SPBMC | |

Zones d'implantations

Dans les bourgs, zones d'implantation en jaune.



Dans le vignoble, les hauts de la commune, la campagne et la forêt : zone en vert.
Tout le territoire communal sauf les bourgs.



Type de modèle

Le choix d'un modèle de poubelle est compliqué, car il existe une multitude de modèles sur le marché, de toutes les couleurs et de toutes les contenances.

Pour opérer ce choix, les critères suivants ont été évalués.

Intégration :

- Tenir compte d'une couleur sobre, le ton doit être proche des lanternes de type Montmartre et des bornes anti stationnement. Pas de couleur vive ou brillante.
- Ne pas gêner l'espace public, tant sur le plan visuel (image confuse et chaotique) que sur le plan du gabarit de l'espace libre destiné aux piétons.

Durable, propreté, sécurité :

- Privilégier un modèle conçu avec des matériaux robustes.
- Résistance aux intempéries, UV.
- Résistance à une utilisation quotidienne (ouverture, fermeture, collecte des déchets).
- Anti graffitis et anti autocollants.
- Facilité d'entretien (compatibilité avec notre véhicule de lavage).
- Résistance au feu.

Aspects techniques :

- Ouverture restreinte, obstruction aux sacs taxés.
- Cendrier intégré au corps de la poubelle.
- Distributeur de cornets pour déjections canines.
- Gamme de contenance variable.

PUZZLE




Socket: Stahlblech 8 mm

Struktur: Körper + Seitenröhre aus Stahlblech 1 mm mit Verstärkungen 5 mm Dicke. Auskleidung mit 2 Halbmonde aus Stahlblech abdeckgitter Ø 8 mm Stahlblech 8 mm

Deckel: Stahl gemäss Beschreibung Seite 4 - Farbe/weiß am Seite 5

Bearbeitung: Schnappschloss mit Dreikantenschlüssel, Sachhalter, Schrauben aus Edelstahl

Zubehör: Deckel mit Aschenbecher / Hundekotbeutel-Dispenser / Innenbehälter

Option:

sockle: acier 8 mm

construction: corps + porte en tôle d'acier 1 mm avec renforts acier 5 mm, revêtement avec 2 demi-lunes de protection en file d'acier Ø 8 mm acier 8 mm

couvrerde: acier traité selon descriptif p.4 = couleurs à choix selon p.5

traitement: serrure à clé, anneau porte-sac, visserie en acier inox

accessoires: couvercle avec cendrier = distributeur de sachets pour déchets animaux + récipient intérieur

options:

base: lamiera d'acciaio 8 mm

costruzione: corpo + anta in lamiera d'acciaio 1 mm, con rinforzi interni in acciaio 5 mm rivestimento con 2 mezza-lune in griglia di file d'acciaio Ø 8 mm lamiera d'acciaio 8 mm

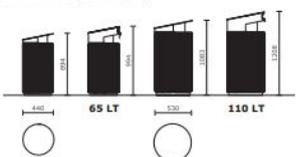
copercchio: acciaio trattato come descrizione p.4 = colori a scelta di p.5

trattamento: serratura, anello porta-sac, viti in acciaio inox

accessori: copercchio con posacenere = distributore sacchetti, contenitore interno

optioni:



Mögliche Herstellungen • Exécutions possibles • Esecuzioni possibili

Le modèle Puzzle proposé ci-contre correspond aux critères ci-dessus.

Ce modèle a été installé en phase de test à l'entrée d'Epesses.

Tableau récapitulatif des lieux et des coûts :

Récap Bourgs						
N°	lieu	type 65 L	type 110 L	cendrier	cornets	commentaires
E01	Crêt-dessous	1		1	1	passage public, dir gare et dir vignes
E01	Epesses ouest	1		1	1	point de vue, banc public, panneau information
E03	parking public Ouest	1		1	1	parking public, proximité cimetièrre, dir Riex
E04	Parking Bornalet	1		1	1	parking public, centre village
E 05	Parking Bornalet	1		1	1	parking public, wc, arrêt bus
E06	place du village	1		1	1	place publique, centre village
E07	place de la Mottaz		1	1	1	place publique, point de vue, place de jeux
E08	parking public Est	1		1	1	parking public, dir Chexbres
A01	Echellettes		1	1	1	place publique point de vue, lavaux express
A02	place de jeux	1		1	1	place de jeu
A03	Chatagny rue du village	1		1	1	point de vue banc public halte
A04	Caveau	1		1	1	place publique, pilier public, caveau
A05	Mariadoules	1		1	1	place publique, manifestation, wc
A06	parking	1		1	1	parking public des mariadoules
G01	place hotel du monde	1		1	1	place publique, point de vue, bancs, centre Bourg
G02	rue St.-Georges	1		1	1	rue St.-Georges, parking, ruelles du centre
G03	Temple de Grandvaux	1		1	1	place publique, bancs
G04	Ancienne administration	1		1	1	place publiques, Buttin de loès, pilier public
G05	Parking du Bougnon	1		1	1	entrée / sortie du parking
G06	Parking du Bougnon	1		1	1	1ère esplanade publique, place de jeux
G07	Parking du Bougnon	1		1	1	2ème esplanade publique
G08	Parking du Bougnon	1		1	1	sortie parking piéton, arrêt de bus, stationnement
L01	route petite Corniche	1		1	1	point de vue, banc public
L02	Hameau de Lallex	1		1	1	centre hameau de Lallex, passage promeneur
V01	Temple	1		1	1	lieu public, proche du temple
V02	Parking ch. De la Comète	1		1	1	parking public, sur le passage pour aller à la plage
V03	Sauvetage de Villette		1	1	1	lieu public, plage, WC, sur le passage pour entrer et sortie
V04	RC 780 passage souterrain	1		1	1	gare, sortie du passage souterrain, restaurant à proximité
R01	Place Th. Bosshardt	1		1	1	place publique, marché, caveau
R02	Place de jeux	1		1	1	place de jeux,
R03	Entrée parking	1		1	1	arrêt de bus, parking
CH01	Entrée parking	1		1	1	
C01	rue du temple	1		1	1	pilier public, bâtiment public,
C02	place du Temple	1		1	1	parking et place public
C03	derrière bourg	1		1	1	liaison derrière-bourg, passerelles
C04	place de la Justice	1		1	1	place publique, kiosque, commerces
C05	rue de la gare	1		1	1	passage public, UVC
C06	place de la gare	1		1	1	place publique, buffet, parking
C07	sentier de l'Hôpital	1		1	1	accès à l'hôpital
C08	parking des Fortunades	1		1	1	parking public,
C09	Cheminet	1		1	1	entrée / sortie par le cheminet, accès place, avec Totem
C10	plage du bains des dames		1	1	1	plage publique
C11	place de jeux	1		1	1	place de jeux publique
C12	place d'Armes		1	1	1	place publique, kiosque, wc public
C13	Maison Jaune	1		1	1	parking public salle Davel et hôtel de Ville, pressoir
C14	Maison Jaune	1		1	1	place publique, administration
C15	Quai Indépendance		1	1	1	place publique, quai
C16	Quai Indépendance		1	1	1	place publique, quai
C17	Quai Indépendance		1	1	1	bâtiment sauvetage, quai, parking
C18	Quai Indépendance		1	1	1	quai, wc public, parking
C19	Moratel	1		1	1	parking public
C20	Moratel	1		1	1	parking public, horodateur
C21	Moratel	1		1	1	parking public, horodateur, accès plage
C22	Stade des Ruines		1	1	1	stade des Ruines, Parking public, horodateur
C23	hôpital de Lavaux	1		1	1	Hôpital, sentier de l'Hôpital, pilier public
	total	45	10	55	55	
	prix unitaire	1'490.00	1'860.00		195.00	
	Total	67'050.00	18'600.00		10'725.00	
	tva 7.7%	5'162.85	1'432.20		825.83	
	Total TTC	72'212.85	20'032.20		11'550.83	103'795.88

Procédure

Le marché public étant inférieur au seuil pour un marché de service (CHF 150'000.-) et en application des articles 7, alinéa 1 lettre c et 8, alinéa 2 lettre f, de la loi sur les marchés publics de l'Etat de Vaud (LMP_VD) et de l'article 8, alinéa 1 lettre c, du Règlement vaudois d'application de la loi du 24 juin 1996, la procédure de gré à gré pour ce type d'achat est autorisée.

Résumé des coûts :

Fourniture de 55 poubelles du type Puzzle	CHF	103'795.88
Rabais 15%	CHF	15'569.38
Total TTC	CHF	88'226.50
Arrondi	CHF	88'200.00

Sortie des liquidités

Août 2019.

Equipement des bourgs

Dès leur livraison, la pose des poubelles sera réalisée par l'équipe de voirie en été/automne 2019.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 08/2019 de la Municipalité du 20 mai 2019 ;
où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées
de son étude ;
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'autoriser la Municipalité à acquérir 55 poubelles à déchets ;**
- 2. d'octroyer à cet effet un crédit d'investissement pour l'achat des poubelles à déchets pour un montant de CHF 88'200.- TTC ;**
- 3. de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du mode de financement et, en cas d'emprunt, du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC) ;**
- 4. d'amortir l'investissement relatif à l'achat de poubelles de CHF 88'200.- par annuités égales sur 10 ans au maximum (chapitre 451), la première fois au budget 2020.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 20 mai 2019

Déléguée de la Municipalité : Mme Nicole Gross